

	Grand Prix de TINA 26 - 27- 28 mars 2016 Golf Club de Tina
FORME DE JEU	Stroke play Brut / 54 trous : 18 trous par jour
SERIES	1 série Messieurs : index inférieur à 15.4 1 série Dames : index inférieur à 18.4 1 série Pros
OUVERTE A	Tous joueurs licenciés FFGolf rentrant dans les limites d'index (Index effectif à la date limite d'inscription) ET à jour de son certificat médical
INSCRIPTIONS	<p><i>La fiche d'inscription accompagnée du règlement (obligatoirement par chèque à l'ordre de l'ASGT) doit être déposée dans l'urne prévue à cet effet dans chaque club.</i></p> <p>La date limite d'inscription est fixée au jeudi 24 mars 2016 à 18h</p> <p style="text-align: center;">Droits d'engagement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les adultes : 11 000 F - Pour les jeunes de 19 à 25 ans dans l'année 2016 : 5 500 F - Pour les jeunes de 18 ans et moins, dans l'année 2016 : 2 500 F
FORFAITS	Le joueur peut annuler sa participation à un Grand Prix jusqu'à la date limite d'inscription fixée par le club. Au-delà de ce délai les droits d'inscription ne sont pas remboursés.
TIRAGE DES DEPARTS	1 ^{er} tour : dans l'ordre croissant des index 2 ^{ème} et 3 ^{ème} tours : dans l'ordre inverse des scores
HEURES DES DEPARTS	Samedi : premier départ à 08h00 du trou n° 1 Dimanche et Lundi : premier départ à 07h30 du trou n° 1
MARQUES DE DEPARTS	Messieurs : Blanches Dames : Bleues
JOURNEE D'ENTRAINEMENT	Vendredi 25 Mars 2016 de 07h à 15h à pied (voiturette à la charge du joueur); réservation obligatoire d'un départ auprès du Golf de Tina avant le Jeudi 24 mars à 17h30. Les compétiteurs seront regroupés par 3 ou 4.
DEPARTAGE	1 ^{ère} place : Play-off en mort soudaine sur les trous 1 et 9 Autres places : selon RMS
RECORDING	Chaque joueur doit se présenter sans délai avec son groupe au recording dès la fin du dernier trou. Les joueurs non présents pourront être disqualifiés selon la R6-6b
PRIX	Série Dames et Messieurs : 3 prix bruts par série
REMISE DES PRIX	Lundi 28 Mars 2016 au club house de Tina à 18h30
COMITE DE L'EPREUVE	1 représentant du club : Jacques Thillier 1 représentant de la Ligue : Alain Thémereau 1 représentant du corps arbitral : Ghislaine Quelavoine